

COMMUNE DE LA VILLENEUVE AU CHÊNE
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 29 AVRIL 2016

Présents : M. CERVANTES Jésus, Maire, M. BRACKE Thierry, Mme DJURICEK Maria, M. GARNIER Sylvain, M. MAIER Jean-Paul, Mme MAROT Aurélie, Mme OCKOCKI Sophie, M. THOMAS Ludovic, M. TISSOT Romain.

Absents excusés : M. BACHELERY Alain, Mme VILLAIN Brigitte.

Pouvoirs: M. BACHELERY Alain donne pouvoir à M. CERVANTES Jésus, Mme VILLAIN Brigitte donne pouvoir à M. BRACKE Thierry

A été nommé secrétaire : BRACKE Thierry.

Le quorum atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Election de délégués appelés à siéger au SDDEA

Pour les compétences : Alimentation en Eau Potable et Assainissement Non Collectif

- ♦ Délégué titulaire : **Monsieur Jean-Paul MAÏER**
- ♦ Délégué suppléant : **Monsieur Ludovic THOMAS**

Délibérations de la régie électrique entérinées

♦ **Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2015**

	Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	174 789.52 €	Recettes	32 040.17 €	
Dépenses	159 980.61 €	Dépenses	34 815.73 €	
Excédent	14 808.91 €	Déficit	2 775.56 €	

Le résultat global de l'exercice présente un excédent de **12 033.35 €**

L'excédent d'exploitation de clôture s'élève à **56 317.48 €**

L'excédent d'investissement de clôture s'élève à **5 594.34 €**

♦ **Vote du budget primitif 2016**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes :	231 317 €	Recettes :	12 271 €
Dépenses :	222 117 €	Dépenses :	12 271 €

♦ **Adoption des propositions d'amortissements 2016**

Vente d'herbe de parcelles communales pour une surface de 2 hectares 64 ares 90 ca, programmée mardi 17 mai 18h00. Attribution en un seul lot, en précisant un prix à l'hectare.

Modification des durées et tarifs des concessions funéraires du cimetière communal.

Suppression de la durée fixée à 15 ans pour toutes les concessions (caveau, cavurne, columbarium vertical)

Nouveaux tarifs fixés pour les concessions de 30 ans comme suit: 250 € pour un caveau / 120 € pour un cavurne / 150 pour une case au columbarium vertical

Entrée en vigueur de ces nouveaux tarifs : 1er juin 2016.

Tarifs inchangés pour les concessions d'une durée de 50 ans : 300 € pour un caveau / 150 € pour un cavurne / 200 € pour une case au columbarium vertical

Mise en place d'une convention d'assistance technique apportée aux communes par le conseil départemental de l'Aube

Mise en place d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation de marchés publics de travaux d'entretien de voirie

Sécurisation de la voie communale Grande Ruelle par la pose de barrières et de panneaux aux entrées de la voie.

Travaux de curage des fossés le long de la RD 619 programmé au mois de mai.

Abandon du projet de création de vestiaires au stade de football en raison de l'insuffisance d'aides financières : aide du Département limitée à 5 322 €, absence d'aide de la Fédération Française de Football dans le cadre de l'appel à projet HORIZON BLEU